

De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'Éducation Artistique et Culturelle

Une formation conçue et menée par Claire Jenny

Avec Agathe Pfauwadel, Flora Saladin, Rebecca Journo, Yan Giralidou et d'autres artistes et intervenant·es impliquée·es dans la danse à l'école

→ Module 1 : du lundi 20 au jeudi 23 octobre 2025 (4 jours)

→ Module 2 : du vendredi 16 au samedi 17 janvier 2026 (2 jours)

→ Module 3 : du vendredi 6 au samedi 7 mars 2026 (2 jours)

Infos pratiques

Horaires : 10h/13h – 14h/17h

8 jours de formation

48 heures de formation

20 participant·es maximum

Tarifs et financements possibles

Tarif individuel : 300 € (80€ à 160€ par module)

Tarif organisme (Afdas, France Travail, etc.) : 900 €

Bourse Adami possible, sur candidature

Financements organismes et Adami sont possibles que pour les 3 modules ensemble.

Parcours / modalités

Prérequis

La formation de « De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'Éducation Artistique et Culturelle » s'adresse aux artistes, enseignant·es médiateur·rices, chargé des relations avec les publics et toute autre personne impliquée de près ou de loin dans des projets d'EAC.

Sélection des candidats

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'éducation artistique et culturelle

Ouverte à tout public, cette formation propose une réflexion sur la conception et les modalités de transmission de l'art chorégraphique dans le cadre de projets d'Éducation artistique et culturelle (EAC) au sein de l'école et de milieux spécifiques.

Au travers de temps pratiques, réflexifs et méthodologiques se nourrissant de la rencontre des expériences et des vécus de chacun·e, cette formation veut fonder un savoir partagé, actif et évolutif et apporter des clés pour penser, construire, élaborer et mener des projets EAC dans le partenariat entre tous les acteurs impliqués.

Composée de trois modules, tout à la fois complémentaires et indépendants, la formation est conçue et menée par Claire Jenny accompagnée de Agathe Pfauwadel, Flora Saladin, Rebecca Journo, Yan Giralidou et d'autres artistes et intervenant·es impliqu·es dans la danse à l'école.

Claire Jenny

Chorégraphe de la compagnie Point Virgule, elle déploie un questionnement sensible sur les enjeux de la construction/reconstruction de l'individu, quels que soient les contextes de ses projets. Personne-ressource pour l'Éducation Artistique et Culturelle, elle est reconnue pour son expertise dans la conception et la réalisation de créations partagées en milieu carcéral. Elle est co-auteure du livre *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*. Les

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



aller-retours permanents entre ses projets professionnels et les accompagnements artistiques des publics fondent sa démarche artistique.

Agathe Pfauwadel

Interprète auprès de nombreux chorégraphes tels que Odile Duboc, Georges Appaix et Alban Richard, elle développe également de nombreux projets d'Éducation Artistique et Culturelle en milieu scolaire. Parallèlement, après s'être formée en psychomotricité, elle mène des actions de formation et de sensibilisation à la danse auprès de personnes en situation de handicap et dans diverses structures de santé. Avec la Cie Pasarela, elle crée et coordonne le projet *Faire corps et rayonner*, laboratoire chorégraphique inclusif et ouvert qui déploie les potentiels créatifs, personnels et professionnels des personnes en institutions médico-sociales de Seine-Saint-Denis, et au-delà.

Delphine de Thoré

Secteur Théâtre et Danse à la Ville de Paris

Flora Saladin

Mission Développement des Publics à Direction des Affaires Culturelles

Margaux Amoros

Margaux Amoros est danseuse et chorégraphe. Elle se forme au Body-Mind Centering® et est formatrice certifiée à la méthode Corps sismographe®. Elle suit un cursus en art dramatique au conservatoire Erik Satie et intègre les ateliers de danse de Nadia Vadori-Gauthier. À l'occasion de nombreux workshops en France et à l'étranger elle rencontre le travail de Julyen Hamilton, Maya Carroll, Les Ballets C de la B. Très engagée dans la transmission et le partage, elle mène de nombreux projets inclusifs notamment avec l'Atelier de Paris / CDCN, le regard du Cygne et l'Étoile du nord. En tant qu'interprète, elle travaille avec Marie Desoubieux, Simon Tanguy, Nina Vallon, Leïla Gaudin, Nadia Vadori-Gauthier et Margaux Marielle-Tréhouart. En 2022 elle fonde La Férale qui porte ses projets de création et d'actions culturelles.

Rebecca Journo

Rebecca Journo est diplômée en danse contemporaine du Trinity Laban Conservatoire (Londres, 2015). Elle danse ensuite pour plusieurs compagnies en Europe, dont KonzertTheater Bern, Brokentaklers, Tabea Martin et Michèle Murray. En 2018, elle fonde avec Véronique Lemonnier la compagnie La Pieuvre, avec laquelle elle développe une démarche interdisciplinaire mêlant danse, performance, photographie et musique, aux côtés du créateur sonore Mathieu Bonnaïfous. Elle y crée le diptyque *L'Épouse* (2018) et *La*

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Ménagère (2019), autour des archétypes féminins, un trio inspiré du chant des baleines *Whales* (2020), puis le quatuor *Portrait* (2022), qui explore les liens entre mouvement et photographie et représentation de soi. Ce dernier est présenté à l'Atelier de Paris en 2023 et récompensé au concours Danse élargie.

Après *Les amours de la pieuvre* (2024), performance qui revisite le symbolisme érotico-horrifique de la pieuvre dans la culture japonaise, Rebecca Journo créé *Bruitage* avec Mathieu Bonnafous : centré sur l'art du bruitage au cinéma, la pièce poursuit l'exploration de la synchronisation en direct entre geste et son. Artiste associée à l'Atelier de Paris depuis 2025, elle y mène un projet d'EAC avec le collègue Germaine Tillion dans le cadre d'Art Pour Grandir.

Yan Giraldou

Suite à sa formation à l'École Supérieure de Danse Rosella Hightower à Cannes, Yan Giraldou est devenu interprète pour le Cannes Jeune Ballet, où il danse les pièces du répertoire de Dominique Bagouet et Jiri Kilian. Il croise ensuite les routes de Kirsten Debrock et Philippe Tallard, directeur des Ballets de Mannheim. De 2003 à 2009, il est interprète au Ballet Preljocaj tout en développant ses talents de chorégraphe, présentant lors des affluents 2007 une première version de *coloriage* dont la finesse et la qualité d'interprétation furent appréciées par chacun. C'est tout naturellement qu'en 2007, il crée avec Amélie Malleroni la compagnie La Locomotive pour donner une suite à leur premier spectacle *coloriage*.

Autres biographies à venir

Conditions de participation – prérequis

Ce plan de formation est destiné à toute personne désirant mener des projets d'Éducation Artistique et Culturelle en danse : artistes chorégraphiques professionnel·les, professeur·es de conservatoire, enseignant·es du 1^{er} et 2nd degré, professionnel·les des métiers de la culture (en particulier aux chargé·es des relations publiques et médiateur·ices), de l'éducation et du champ social, élu·es et autres professionnel·les susceptibles d'être prescripteur·rices d'action culturelle.

Modalités d'inscription

Pour candidater : envoyez votre dossier (CV, lettre de motivation) à

masterclasses@atelierdeparis.org

Cette formation peut être prise en charge par l'Afdas, votre OPCO, le catalogue de la ville de Paris ou l'Adami dans le cadre des « Bourses Adami » sous certaines conditions.

Il est possible de s'inscrire aux modules 1 et/ou 2 et/ ou 3.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Pour tout renseignement : Anaïs Caillet
masterclasses@atelierdeparis.org – 01 417 416 25

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'Afdas, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour France Travail, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'Adami s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et objectifs de la masterclass

Module 1 : De la définition de contenus artistiques à leur partage, leur transmission à l'école

Avec Claire Jenny, Agathe Pfauwadel, Margaux Amoros, Flora Saladin, Delphine de Thoré
Du lundi 20 au jeudi 23 octobre 2025 - 4 jours soit 24h - 10h/13h – 14h/17h

Durant ce temps de formation, Agathe Pfauwadel et Margaux Amoros partageront leurs expériences de projets artistiques en milieu scolaire.

Ce premier module se conclura par un temps d'échange avec Flora Saladin (Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris) et Delphine de Thoré (Chargée de secteur Théâtre et Danse à la Ville de Paris) qui porteront un regard plus institutionnel sur les projets d'EAC.

Objectifs :

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



- Appréhender les fondamentaux de la danse et leurs mises en jeu dans des identités artistiques singulières pour interroger la manière dont celles-ci impulsent différentes modalités de transmission
- Explorer la relation entre le développement psychomoteur de l'enfant et les objectifs de l'école, et en quoi ces dynamiques rencontrent des principes fondamentaux du mouvement dansé.
- Inscrire les projets d'EAC dans les contenus et enjeux de l'École, en adéquation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ou dans le cadre professionnel des participant·es.
- Concevoir le partenariat entre artistes, structures culturelles et enseignant·es comme une base solide pour la réalisation de projets EAC en danse, tout en explorant comment ce partenariat peut nourrir une pédagogie de projet innovante et s'incarner dans divers dispositifs (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, Résidences territoriales d'artistes en milieu scolaire, Contrat Local d'Éducation Artistique, Ateliers artistiques, etc.)

Module 2 : La danse à la lisière des arts et des langages ?

Avec Claire Jenny, Rebecca Journo

Du vendredi 16 au samedi 17 janvier 2026 - 2 jours soit 12h - 10h/13h – 14h/17h

Artiste associé à l'Atelier de Paris, Rebecca Journo s'implique dans la transmission de son univers artistique en milieu scolaire et auprès des publics. Celui-ci s'appuie sur une pratique multidisciplinaire et un monde de l'étrange. Elle mêle création sonore et plastique à un travail chorégraphique permettant de mobiliser tous les sens des spectateur·rices. Par exemple, dans *Bruitage*, sa nouvelle création, le son et la danse se répondent et s'influencent au point de ne plus savoir lequel est à l'origine l'autre.

Objectifs :

- Situer la création chorégraphique dans un contexte pluriel à la croisée des langages, des arts et des savoirs
- Comprendre comment des démarches de créations chorégraphiques peuvent se croiser avec des processus créatifs issus d'autres disciplines artistiques.
- Explorer, à partir de ces convergences artistiques, comment elles se rejoignent, questionnent et enrichissent divers champs de la pensée et des savoirs, tout en intégrant les enjeux du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



- Interroger et partager les expériences et contextes professionnels de chacun pour élaborer collectivement des modalités de transmission de l'art chorégraphique dans les divers champs du sensible et de la pensée.
- Inscrire les projets EAC dans les objectifs pédagogiques de l'École et au-delà, en adéquation avec le socle commun de compétences et de culture, ou dans le cadre professionnel des participant·es.

Module 3 : Au-delà de l'école, la création partagée avec des publics spécifiques

(Reconduction du module initialement prévu en 2024-2025)

Avec Claire Jenny, Yan Giralidou, Rebecca Journo

Du vendredi 6 au samedi 7 mars 2026 – soit 12h - 10h/13h – 14h/17h

Ce module explore la création artistique dans le cadre de l'EAC auprès de publics spécifiques, ici des publics sourds et malentendants. Il vise à interroger comment les contenus chorégraphiques et les modalités de transmission peuvent être adaptés pour être pleinement accessibles à ces publics, avec un regard autour de la Langue des Signes Française. L'objectif est de comprendre comment la danse et le mouvement peuvent devenir un langage commun, en s'affranchissant des barrières auditives, et d'analyser la manière dont ces approches résonnent avec d'autres contextes et environnements. Yan Giralidou reviendra sur les ateliers de danse qu'il a mené avec des enfants du CELEM (Centre d'Éducation du Langage pour Enfants Malentendants). Il partagera aussi le processus de création de son spectacle Deux, avec Amélie Malleroni, spectacle bilingue en LSF et en français.

Objectifs :

- Adapter les contenus chorégraphiques et les méthodes de transmission pour les rendre accessibles à des publics ayant un handicap sonore, tout en mettant en valeur la richesse de la communication non-verbale dans la danse.
- Concevoir des projets en partenariat avec des professionnels de la culture, de l'éducation, et des spécialistes de l'accessibilité, afin de garantir une transmission inclusive de l'art chorégraphique.
- Développer une réflexion collective et fonder un savoir partagé dans la conception et la conduite de projet EAC.
- Inscrire les projets EAC dans une logique d'inclusion et d'accessibilité, en intégrant les spécificités des différents milieux (écoles, structures spécialisées, hôpitaux, etc.).

Contact

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Anaïs Caillet – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :